



Conseil communal de Bottens

Rapport de la Commission de gestion Année 2020

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

En vertu des articles 94 et suivants du règlement du Conseil communal, la Commission de gestion s'est réunie à 9 reprises afin d'exécuter le mandat que lui a confié le Conseil communal. Cette dernière est composée de Messieurs Christian Noverraz, président, Nicolas Fontaine, membre, Michel Allaz, membre suppléant et Madame Brigitte Caboussat, rapporteur.

1) Préambule

La crise sanitaire, qui pour nous autres, est tombée telle une tornade à mi-mars 2020 a engendré une modification de nos habitudes personnelles, professionnelles et sociales en devant subitement se plier aux injonctions de nos autorités.

Les principaux impacts sur le plan communal :

- Les séances du Conseil communal de mai, juin et novembre ont été annulées
- Le Conseil d'Etat a repoussé au 30 septembre 2020 le délai pour la présentation et l'adoption des comptes 2019
- Les séances du Conseil communal ainsi que la séance pour les travaux de la RC 501b ont eu lieu dans la Salle polyvalente afin de respecter les obligations et consignes sanitaires
- La Municipalité a travaillé en audio-vidéo pour continuer de gérer les affaires communales et a déplacé ses séances hebdomadaires à la salle du Conseil
- Devant s'adapter aux ordonnances du Conseil Fédéral et aux arrêtés du Conseil d'Etat, les séances ont été beaucoup plus nombreuses et intenses que prévues
- Des modifications d'horaire du greffe et du tété travail ont été mis en place
- Des mesures sanitaires mises en place : installation de barrières de sécurité (école et UAPE) et de plexiglas (bureaux), pose d'affiches et mise à disposition de produits désinfectants dans les locaux communaux
- Présence d'un Municipal lors des jours d'ouverture de la déchetterie
- La Municipalité s'est également préoccupée de la population en mettant à disposition une hotline pour répondre aux différentes demandes d'aide

La Commission de gestion tient à féliciter la Municipalité pour son investissement durant cette pandémie.

2) Dates des séances et des travaux de la Commission de gestion

- Mardi 4 mai 2021 Travail sur les documents reçus / Procès-verbaux et communications de la Municipalité, préavis divers
- Mardi 11 mai 2021 Préparation des questions à la Municipalité / Consultation des factures
- Mardi 18 mai 2021 Travaux sur les comptes 2020 / Préparation des questions au Boursier
- Jeudi 20 mai 2021 Séance avec le Boursier / Suite des travaux
- Mardi 25 mai 2021 Séance avec le Syndic / Suite des travaux
- Jeudi 27 mai 2021 Séance avec le Boursier (suite) / Suite des travaux
- Mardi 1er juin 2021 Rédaction du rapport
- Jeudi 3 juin 2021 Suite de la rédaction du rapport
- Lundi 7 juin 2021 Finalisation du rapport

La Commission de gestion a reçu le Rapport de gestion le 22 avril 2021, la première version des comptes le 12 mai 2021 et les remarques sur les écarts des comptes le 17 mai 2021. Des délais aussi courts pour travailler nous ont obligé à revoir nos priorités.

Ainsi et pour des raisons d'efficacité, seuls Messieurs Laurent Imoberdorf, Syndic et Nicolas Salis, Boursier, se sont entretenus avec la Commission de gestion. Dans un même souci, aucune visite des biens communaux n'a été organisée cette année.

Malgré une approche en amont et deux séances hebdomadaires, la tâche de la Commission de gestion a été ardue, sachant que le rapport final devait être remis pour le 7 juin au plus tard.

3) Suivi des vœux et remarques émis par la Commission de gestion lors de son précédent rapport

3.1 Administration

La Commission de gestion suggère une amélioration significative de l'utilisation du logiciel informatique prévu pour la gestion des ordres du jour et des procès-verbaux des séances de Municipalité, ceci dans le but de faciliter les recherches.

Nous n'avons pas observé d'amélioration.

3.2 ARGdV (Association régionale du Gros-de-Vaud)

La Commission de gestion a noté que la Municipalité n'était pas forcément présente lors des séances importantes (assemblée générale, etc.). Le Syndic a répondu que, dans les faits, cette association n'apporte que très peu voire rien aux communes. Son organisation a changé à partir du moment où une modification statutaire a exclu les représentants des législatifs communaux. La Commission de gestion souhaite que la Municipalité se positionne sur l'appartenance à cette association bien qu'il apparaisse peu probable d'en sortir seul mais, il serait intéressant de connaître l'avis d'autres petites communes du district et que des démissions concertées soient possibles.

La Commission de gestion a pris note qu'une sortie d'une association nous rendrait plus isolé. En revanche, nous n'avons pas reçu d'information à propos de l'avis d'autres petites communes.

3.3 Délivrance des macarons

La Commission de gestion est persuadée que le processus de délivrance et le renouvellement annuel des macarons pourraient être simplifiés. Elle incite la Municipalité à étudier une autre variante que celle appliquée à ce jour.

Ce n'est pas parce qu'aucun utilisateur n'a fait une remarque qu'il ne faut pas améliorer le système en vue de la simplification de la gestion des macarons et du contrôle du stationnement.

3.4 Raccord de la route de Froideville, Etat - Commune

La Commission de gestion souhaite que ce point soit réglé dans un délai raisonnable pour des raisons de sécurité des usagers.

La DGMR a réparé provisoirement cet affaissement de la route début mars 2021.

3.5 Routes

La Commission de gestion réitère son vœu exprimé l'année dernière qui incitait la Municipalité à présenter au Conseil communal un plan de maintenance et d'entretien (réfection) à moyen terme du réseau routier communal, ce dernier étant vieillissant.

La Municipalité n'a pas répondu et la Commission de gestion n'est au courant d'aucun plan de la sorte, malgré ses vœux émis à trois reprises.

3.6 Salle polyvalente – chaises

La Commission souhaite que la Municipalité porte au budget 2021 un montant à réserver pour l'achat de nouvelles chaises.

Ce qui n'était pas une priorité aux yeux de la Municipalité en 2019, l'est devenu en 2021 par la présentation du préavis 2021-06.

3.7 Stationnement

La Commission de gestion incite la Municipalité à présenter au Conseil communal d'ici la fin de la législature un plan du stationnement des places de parking situées sur le territoire communal (règlement, moyens de contrôle, sanctions).

La politique de contrôle n'est pas en adéquation avec la signalisation mise en place par la Municipalité. La Commission de gestion estime qu'une réflexion sur la gestion des places de parc doit absolument être menée.

4) Suivi des décisions du Conseil communal

En 2020, 12 préavis ont été présentés, 1 a été retiré par la Municipalité et 4 engageaient des dépenses d'investissement. D'autres plus anciens ont également pris en considération.

4.1 Préavis municipal No 2018-06 relatif à un crédit d'étude pour la mise en séparatif des Placettes et de la Clâtre, le remplacement de la conduite d'eau, l'éclairage et la réfection des Placettes, Fr. 56'000.-

Préavis accepté le 25 juin 2018 / terminé

Budget : Fr. 56'000.- / Charges : Fr. 52'618.- / Non dépensé : Fr. 3'382.-

4.2 Préavis municipal No 2019-6 relatif à un crédit complémentaire pour la transformation du Pressoir, Fr. 240'000.-

Préavis accepté le 20 mai 2019 / en cours

Budget total : Fr. 1'480'000.- / Charges au 31.12.2020 : Fr. 1'436'719.85

Amortissement : 30 ans sur le compte 3533.330

Bâtiment du Pressoir (parcelles 26 et 27) / rappel de l'historique du dossier

		Investissement
Préavis 2008-09	Acquisition de la propriété de Mme Bavaud	Fr. 200'000.-
Préavis 2009-01	Vente de 350 actions de la Romande Energie pour obtenir des liquidités en vue des travaux, Fr. 670'000.-	
Préavis 2010-07	Sollicitation d'un crédit d'investissement pour les travaux	Fr. 799'468.-
16.11.2010	Mise à l'enquête publique	
2011-2012	Suite de procédures en cours	
Préavis 2013-04	Suite aux recours, la Municipalité a proposé de vendre les parcelles 26 et 27. Le Conseil a refusé ce préavis	
15.09.2014	Permis de construire délivré suite au retrait de l'opposition.	
Préavis 2016-06	Demande de crédit complémentaire pour la rénovation du bâtiment du Pressoir en vue de créer quatre appartements, portant le crédit total à Fr. 1'240'000.-	Fr. 240'532.-
26.09.2016	M. le Municipal des bâtiments informe le Conseil de l'arrêt des travaux suite à une opposition	
21.11.2016	M. le Syndic informe le Conseil que les travaux sont toujours à l'arrêt	
12.12.2016	M. le Syndic informe le Conseil que les travaux sont toujours à l'arrêt. A ce jour, les dépenses se montent à Fr. 175'000.-, dont Fr. 35'000.- pour les frais juridiques	
15.05.2018	Le différend avec l'opposant est réglé. Décision de mise à l'enquête complémentaire	
24.09.2018	M. le Syndic informe le Conseil qu'il n'y a pas eu d'opposition à l'enquête et que les travaux vont pouvoir commencer courant octobre 2018	
10.12.2018	M. le Syndic informe le Conseil que les travaux vont officiellement commencer fin janvier 2019	
24.06.2019	Lors de la séance du Conseil, M. le Syndic informe que les travaux vont commencer cet été	
Préavis 2019-06	Crédit complémentaire pour la transformation du Pressoir	Fr. 240'000.-
Budget total	Fr. 200'000.- + Fr. 799'468.- + Fr. 240'532.- + Fr. 240'000.-	Fr. 1'480'000.-

4.3 Préavis municipal No 2019-13 relatif à l'achat et l'installation d'un robot tondeur dédié à l'entretien des terrains de foot et d'entraînement, Fr. 25'000.--

Préavis accepté le 9 décembre 2019 / terminé

Budget : Fr 25'000.- / Charges : Fr. 27'014.40 / Dépassement : Fr. 2'014.40 (abri)

Amortissement : 10 ans sur le compte 3100.331

4.4 Préavis municipal 2019-14 relatif à la rénovation de la place de jeux du terrain de football, Fr. 25'000.--

Préavis accepté le 9 décembre 2019 / terminé

Budget : Fr. 25'000.- / Charges : Fr. 23'774.25 / Non dépensé : Fr. 1'225.75

Amortissement : 10 ans sur le compte 3100.331

4.5 Préavis municipal No 2020-02 relatif à l'acquisition d'une partie d'une parcelle sur laquelle s'entraîne le FC Bottens, Fr. 40'000.--

Préavis accepté le 2 mars 2020 / en cours

Budget : Fr. 40'000.- / Charges au 31.12.2020 : Fr. 0.-

Amortissement : 30 ans sur le compte 3100.331

La transaction est en attente. Une des personnes de l'hoirie concernée est domiciliée à l'étranger et n'a pas répondu aux sollicitations de la commune.

4.6 Préavis municipal No 2020-03 relatif à l'aménagement routier du chemin des Placettes, la mise en séparatif et le remplacement de la conduite d'eau, Fr. 1'642'000.-

Préavis accepté le 2 mars 2020 / en cours

Budget : Fr. 1'642'000.- / Charges au 31.12.2020 : Fr. 717'950.55

Amortissement : 30 ans sur les comptes 4300.331 (routes et électricité), 4600.331 (épuration) et 8100.331 (eau).

Les travaux ont commencé en mai 2020 et devraient être terminés en juillet 2021.

4.7 Préavis municipal No 2020-07 relatif à une demande de crédit de mise en conformité et rénovation de la buvette/local UAPE de la salle polyvalente, Fr. 109'586.-

Préavis accepté le 28 septembre 2020 / en cours

Budget : Fr. 109'586.- / Charges au 31.12.2020 : Fr. 84'482.02

Amortissement : 30 ans sur le compte 3540.331

4.8 Préavis municipal No 2020-08 relatif à une demande urgente et imprévisible pour le remplacement d'une partie du collecteur sur la parcelle 313 et la création d'une nouvelle chambre, Fr. 95'000.-

Préavis accepté le 28 septembre 2020, après des travaux urgents / terminé

Budget : Fr. 95'000.- / Charges : Fr. 77'496.95 / Non dépensé : Fr. 17'503.05

Amortissement : 30 ans sur le compte 4600.331

5) Analyse du rapport de gestion de la Municipalité

Seul M. Laurent Imorberdorf, Syndic a eu un entretien avec la Commission de gestion. Des questions concernant l'ensemble des dicastères de la Municipalité lui ont été transmises pour en discuter avec ses collègues.

Dans son précédent rapport, la Commission de gestion avait signalé un document globalement de mauvaise facture. Si le rapport de cette année est un peu meilleur sur sa forme, son contenu a néanmoins laissé la Commission de gestion sur sa faim.

5.1 Personnel communal

Comme en fait mention le Rapport de gestion de la Municipalité, M. Salis nouveau Boursier communal a repris le poste laissé vacant par Mme Bocksberger.

Ce changement a entraîné une augmentation, certes minime, du taux d'activité du boursier de 43% à 45 %.

Par ailleurs et pour faire face à l'absence totale puis partielle pour raison de maladie du Secrétaire municipal, la Municipalité a engagé M. Salis qui est désormais au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée au taux de 100% et ce depuis le 1^{er} novembre 2020.

Pour information, l'augmentation moyenne des charges du personnel communal au cours des 10 dernières années (base 2010) se monte à Fr. 1'000.- par **mois**.

5.2 Refuge, Buvette et Salle polyvalente

Situation sanitaire oblige, les locations des bâtiments communaux ont diminué significativement en 2020.

Locations salle polyvalente : Fr. 21'568.85 dont Fr. 15'000.- versé par l'ASIRE

Locations refuge : Fr. 11'710.-

Des réparations et différents aménagements ont pu être réalisées en 2020.

5.3 TL

Il n'est plus possible d'acheter des titres de transport auprès des chauffeurs de bus. Désormais, ils sont en vente à l'Épicerie du village.

Cette information ne figure pas sur le site internet.

6) Analyse des comptes et entretien avec le boursier

La Commission de gestion, mandatée pour le contrôle des comptes, a procédé par sondage aux vérifications suivantes :

- Contrôle des comptes et pièces comptables
- Caisses de la bourse et du greffe
- Relevé des comptes bancaires
- Inventaire des titres
- Inventaire des débiteurs et procédures en cours pour récupérer les factures en souffrance
- Inventaire des biens immobiliers
- Inventaire des créanciers

Le Boursier a apporté des précisions au sujet de :

- Impôts défalqués par l'Administration cantonale des impôts
- Honoraires groupés sur 3 ans du bureau Courdesse & Associés
- Analyse des mouvements des fonds de réserve
- Contrôles et explications des différents postes du bilan

La revue des pièces comptables et les pointages effectués dans la comptabilité ont débouché sur plusieurs échanges avec le Boursier et **corrections des comptes**.

La Commission de gestion a notamment relevé :

- Des pièces manquantes
- Des factures non visées
- Des imprécisions dans les comptes qui ont engendré la remise de plusieurs versions des comptes à la Commission de gestion
- Un manque de pertinence dans plusieurs remarques de l'analyse des écarts
- À la suite des corrections effectuées dans les comptes, les montants dans l'analyse des écarts n'ont pas été mis à jour
- Les crédits complémentaires accordés dans le cadre du préavis municipal 2020-09 n'ont pas été considérés dans l'analyse des écarts voire pas fait l'objet d'une modification des postes budgétaires
- A la date du présent rapport, la Commission de gestion n'a pas reçu le rapport de la fiduciaire Fiprom SA
- Des différences pour 3 montants figurant comme mouvements des fonds de réserve entre le total de la rubrique 28 (point 3 des Comptes du bilan) Fonds de réserve et le chiffre 3 figurant à la page 2 du préavis 2021-09

Tenant compte des versions successives reçues des comptes, la Commission de gestion n'a pas acquis la certitude de l'exactitude des comptes de fonctionnement et du bilan qui figurent dans le document reçu par les conseillers.

6.1 Administration communale

Compte 1001.300 - Jetons de présence + indemnités du bureau Ecart avec le budget 2020 : - 21,7% Ecart avec les comptes 2019 : + 17,5%	En 2019, la charge ne concernait que 6 mois à la suite du changement (jetons du 1.7 au 30.6) En 2020, deux conseils annulés
Compte 1002.306 - Indemnisations et remboursements de frais Ecart avec budget 2020 : + 7,9% Ecart avec les comptes 2019 : + 13,1%	Séances supplémentaires
Compte 1100.301 - Traitement du personnel communal Ecart avec le budget 2020 : + 6,4% Ecart avec les comptes 2019 : + 7,3%	Engagement de M. Salis à 100% au 01.11.2020

6.2 Finances

Compte 2200.318 - Honoraires et prestations de service Ecart avec budget 2020 : + 231,9% Ecart avec budget 2020 + crédit complémentaire (préavis 2020-09) : + 4,5%	Frais de courtage, sur l'emprunt bancaire de Fr. 2'200'000.- d'une durée de 12 ans, facturé en une fois pour Fr. 5'280.-
--	--

6.3 Synthèse de l'exercice

Les comptes présentent un excédent de **revenus** de Fr. 223'071.49 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 465'470.-.

Ceci représente donc une différence de Fr. 688'541.49 soit 1/7^{ème} des revenus épurés.

Cette situation est assez similaire à l'exercice 2019.

6.4 Tableau synoptique

	Réalisé 2020	Budget 2020	Différence	Réalisée 2019
Revenu épurés (1)	5'024'339	4'494'582	+ 11,8 %	5'068'988
Charges épurées (1)	4'341'031	4'539'170	- 4,35 %	4'424'666
Marge d'autofinancement	683'309	- 44'588		644'322
Amortissement du patrimoine financier	75'319	57'520	+ 31.55 %	73'059
Amortissement du patrimoine administratif	(*) 365'486	383'278	-4,64 %	378'742
(*) l'addition de chaque amortissement (diminution) de la rubrique				
14 donne comme total : Fr. 356'000.95				
donc une différence de Fr. 9'185.05				
Attribution à la réserve générale	223'071	0.00		35'075

(*) influant sur les liquidités

Après les amortissements obligatoires et attributions aux fonds de réserve, le reliquat est attribué à la réserve générale.

Après la comptabilisation du résultat de l'exercice (Fr. 223'071.49), cette réserve générale se monte à Fr. 891'551.89.

Cette réserve générale sert à remplacer les comptes affectés, donc ne pouvant être à la charge de l'impôt (exemple : Défense incendie, épuration des eaux, élimination des ordures) dès lors que ces comptes ne seraient plus suffisamment alimentés ou vides (exemple : Fonds de réserve pour défense incendie, précédemment alimenté par la taxe non-pompier).

7) Vœux émis par la Commission de gestion

Au terme de la législature 2016-2021, des réponses satisfaisantes n'ont pas été apportées à plusieurs vœux de la Commission de gestion.

Convaincue de l'influence positive que ces derniers pourraient avoir sur la gestion de la commune, la Commission de gestion réitère les trois vœux suivants :

- Délivrance des macarons annuels (année en filigrane et/ou code couleur)
- Plan de gestion des places de stationnement (149) sises sur le domaine public et les parcelles propriétés de la commune
- Plan de maintenance et d'entretien (réflexion) à moyen terme du réseau routier communal

8) Conclusion du rapport de la Commission de gestion

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

8.1 Comptes de fonctionnement 2020 (version du 26 mai 2021)

- vu le préavis municipal 2021-09 du 10 mai 2021
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour
- vu le rapport de la Commission de gestion et considérant qu'au moment de délivrer son rapport, celle-ci n'a pas obtenu la conviction de l'exactitude de la comptabilité

La Commission de gestion recommande au Conseil communal de refuser les comptes communaux 2020.

8.2 Rapport de gestion 2020

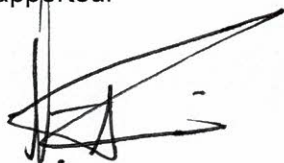
- vu le préavis municipal 2021-08
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour
- ouï le rapport de la Commission de gestion

La Commission de gestion recommande au Conseil communal de donner décharge à la Municipalité de sa gestion 2020 des affaires communales.

Bottens, le 7 juin 2021



Brigitte Caboussat
Rapporteur



Nicolas Fontaine
Membre

Christian Noverraz
Président

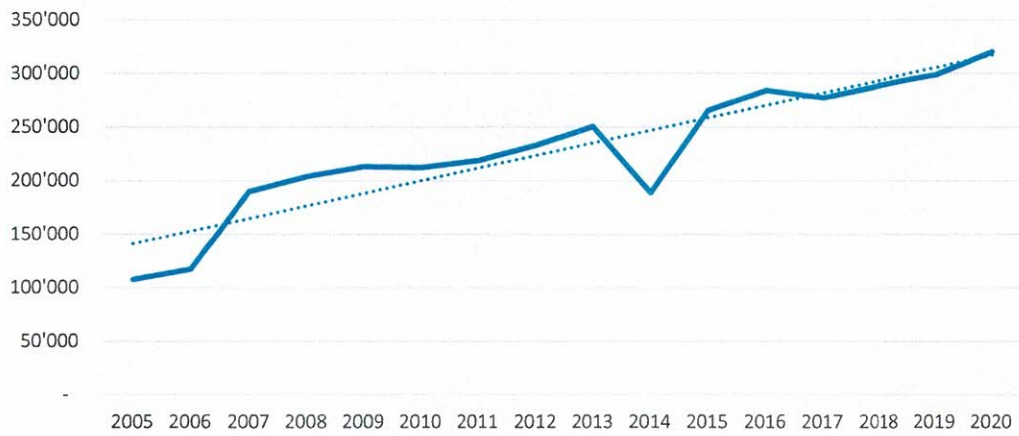


Michel Allaz
Membre suppléant

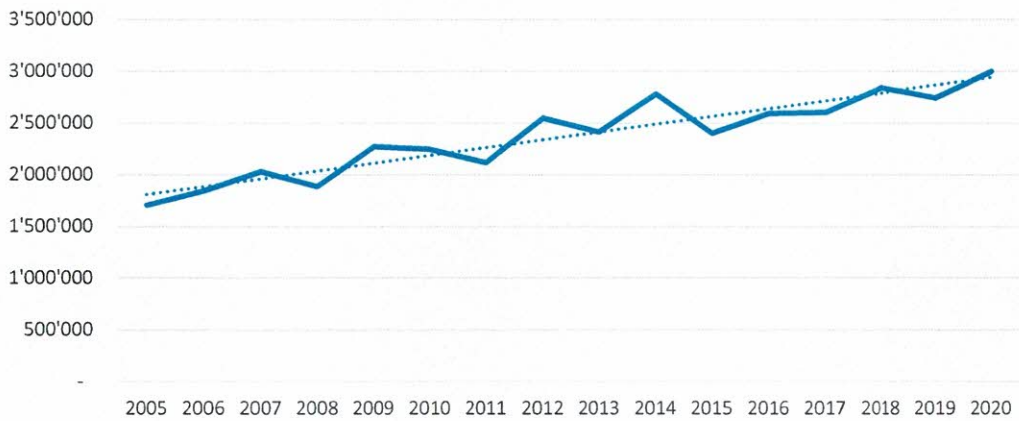


Annexes : 9 graphiques tirés de l'historique des comptes communaux

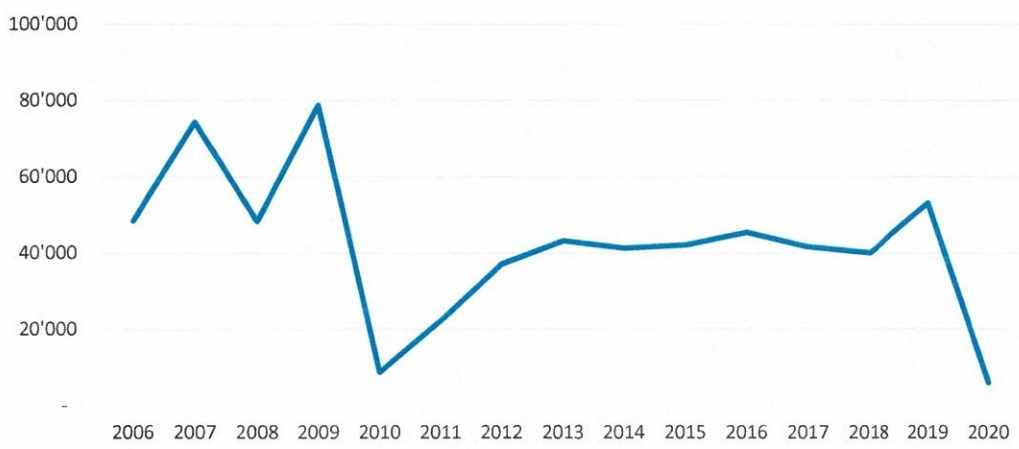
Traitement du personnel communal



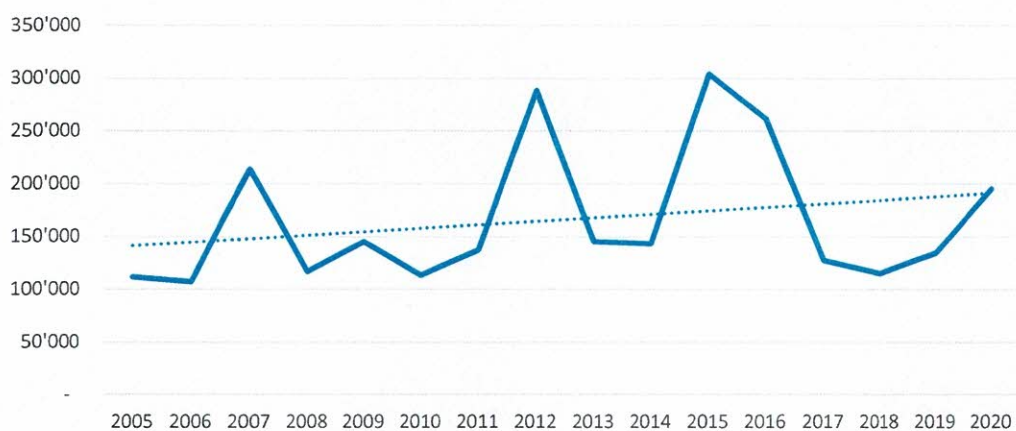
Impôts sur les personnes physiques



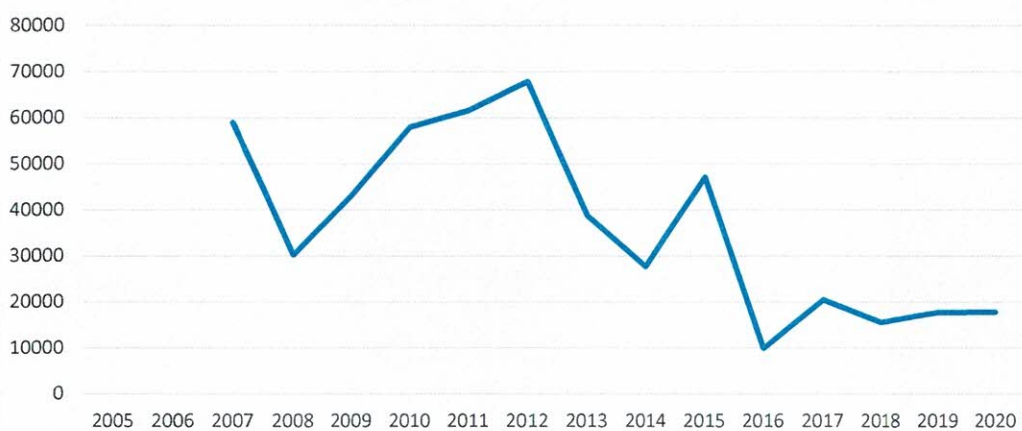
Impôts sur les personnes morales



Impôts conjoncturels



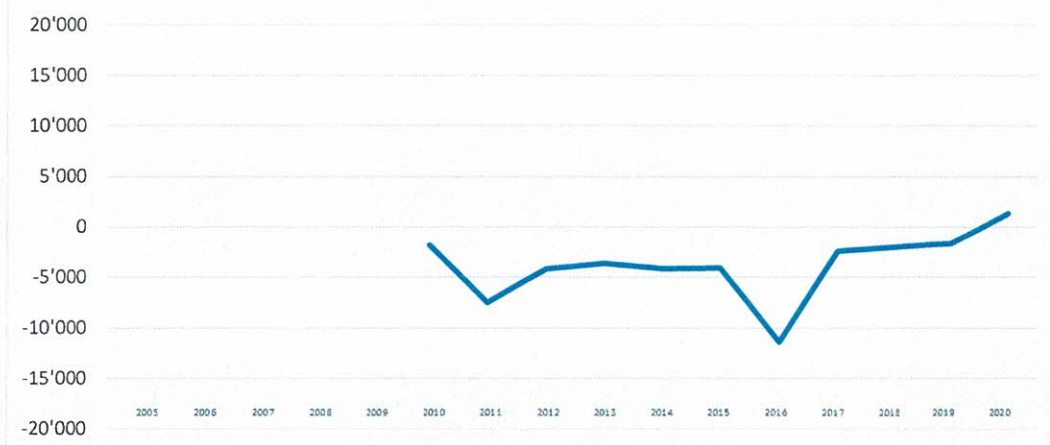
Marge sur immeuble du Cottin



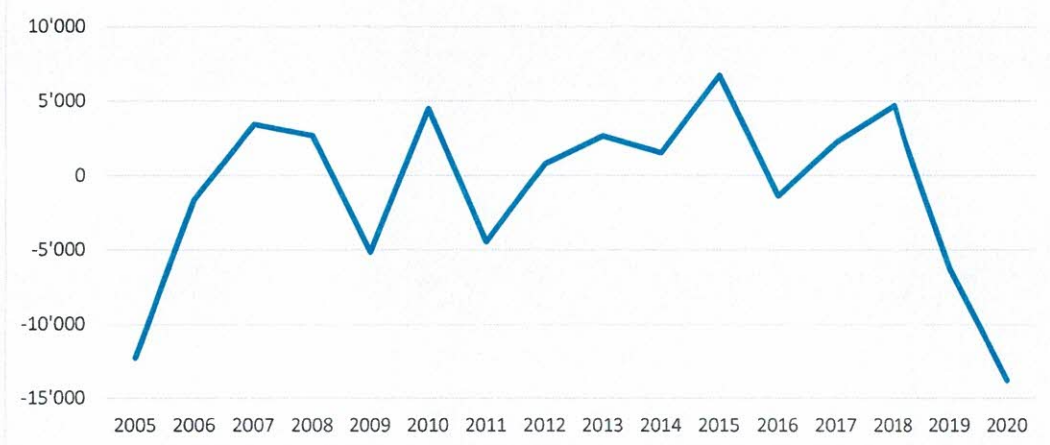
Marge sur immeuble des Placettes



Marge sur immeuble du Pressoir



Marge sur le refuge forestier



Participation communale Croc-Lionceaux

